

richesse du plateau de la Dombes ne pourra qu'y gagner. »

Tout récemment, M. A. Greppo, vient de publier sa *Lettre à l'auteur*, (M. Nolhac), de l'ouvrage intitulé : *Démonstration de la nécessité de maintenir le régime des étangs sur le plateau de la Dombes* (Lyon, 1839, imp. de Charvin). L'honorable avocat, appelle pamphlets, les deux mémoires de M. Nolhac, et reproche avec quelque amertume, à son adversaire, le ton peu mesuré qu'il a apporté dans une discussion grave, importante, où la prospérité matérielle et la santé publique de toute une contrée sont en cause. Il répond ensuite, d'une manière plus ou moins victorieuse et décisive aux diverses objections faites par M. Nolhac aux partisans du desséchement.

M. CHARDON. — Cet estimable médecin n'avait aucun intérêt personnel dans la question de l'inondation. Ami éclairé et dévoué de l'humanité, il n'a voulu que combattre pour elle, et a appelé la science théorique et pratique de médecin au secours de son opinion. Le consciencieux médecin de Chasselay, dans son mémoire intitulé : *Des Étangs et des Marais de la Bresse et des rapports de cette contrée avec Lyon* (Lyon, imprimerie de Léon Boitel), n'envisage que la question humanitaire. Il donne comme incontestable, l'insalubrité des marais, des étangs, et en général, de toutes les surfaces où les eaux séjournent d'une manière quelconque, dans la montagne comme dans la plaine, il combat le plaidoyer de M. Guerre, en faveur de l'innocuité de l'inondation. Il assure que, par les jours les plus sereins, il suffit d'observer du haut de Poleymieux, (au Mout-d'Or), le plateau de la Dombes, pour s'apercevoir qu'il est recouvert d'un manteau de brouillards, signe certain d'une évaporation dangereuse pour la santé publique. Il donne pour les deux causes d'insalubrité de la Dombes, l'humidité et les exhalaisons miasmatiques, et y voit l'origine des fièvres endémiques qui désolent la population. M. le docteur Chardon termine en invoquant de toutes ses forces la suppression des surfaces inondées.